

# Bulletin d'inscription

École de Musique

Année scolaire 2020-2021

## Cadre réservé à l'administration :

Paiement reçu  en attente

- Prélèvement : .....€   
 Chèque : .....€   
 Espèces : .....€   
 Chèques Vacances : .....€   
 Pass Culture : .....€

Nom de l'élève : \_\_\_\_\_

Prénom de l'élève : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Sexe : F  M

Nom du titulaire des chèques (si différent de l'enfant) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Commune : \_\_\_\_\_

Adresse email : \_\_\_\_\_

Tél. Domicile : \_\_\_\_\_ Urgence : \_\_\_\_\_

## INSCRIPTION EN :

- Eveil Musical** (GS-CP)  **Parcours instrumental** (CP-CM1) : **chorale + 3 instruments :**  
 **Chorale Enfant**  *Accordéon*  *Guitare basse*  *Trombone*  
 **Chorale Adulte**  *Clarinete*  *Percussions*  *Trompette*  
 **Chant soliste** (16 ans)  *Flûte traversière*  *Piano*  *Violon*  
 *Guitare*  *Saxophone*  *Violoncelle*

**Formation Musicale seule**  **Atelier seul** (veuillez préciser) : \_\_\_\_\_

**Cursus : Formation Instrumentale seule** (précisez l'instrument) : \_\_\_\_\_

**Cursus complet : Formation Instrumentale + Formation Musicale + Atelier** (facultatif)

Veuillez préciser l'instrument : \_\_\_\_\_ et rayer vos impossibilités d'horaire :

	ST MACAIRE									16 h	17 h	18 h	19 h	20 h
<b>Lundi</b>														
<b>Mardi</b>														
<b>Mercredi</b>	ST MACAIRE	9 h	10 h	11 h	12 h	13 h	14 h	15 h	16 h	17 h	18 h	19 h	20 h	
<b>Jedi</b>	MONTFAUCON								16 h	17 h	18 h	19 h	20 h	
<b>Vendredi</b>														
<b>Samedi *</b>	ST MACAIRE	9 h	10 h	11 h	12 h	13 h	14 h	15 h						

\* sous réserve de classes complémentaires

✓ **DROIT A L'IMAGE** : Nous acceptons / refusons que l'École de Musique de Sèvremoine utilise des photos/vidéos de groupe où figure l'élève inscrit. Sans réponse, nous considérons que vous acceptez la diffusion.

✓ **ENGAGEMENT** : En signant, nous nous engageons pour l'année complète 2020-2021 et acceptons le règlement intérieur.

✓ **REGLEMENT** : Nous réglons la somme de \_\_\_\_\_ €  par chèque  prélèvement  autre : \_\_\_\_\_

Date et Signature : \_\_\_\_\_

## Partie A Conserver - Tarifs Annuels 2020-2021

Vous pouvez opter pour :

- le paiement par chèque en 1 fois (à l'ordre de "Ecole de Musique de Sèvremoine")
- le paiement mensuel en 10 fois par prélèvement automatique le 5 du mois

① Si nouvelle inscription ou changement de compte, fournir un RIB et remplir le document "Mandat de Prélèvement SEPA", sinon, nous conservons vos coordonnées de l'année précédente

① Les «Chèques-Vacances» et les «Pass-Culture» sont acceptés (pour ce dernier, nous fournir une attestation CAF de votre quotient familial).

	Enfants et étudiants de Sèvremoine	Adultes de Sèvremoine	Enfants hors Sèvremoine	Adultes hors Sèvremoine
Eveil Musical	93 €	-	103 €	-
Parcours Instrumental	158 €	-	184 €	-
Chorale (1)	76 €	100 €	83 €	106 €
Formation Musicale seule (2)	137 €	150 €	165 €	190 €
Atelier seul (3)	145 € (pour 1 heure) ou 73 € (pour 1/2 heure)			
CURSUS	Formation Instrumentale + Formation Musicale + Atelier (4)	493 €	683 €	802 €
	Formation Instrumentale + Atelier (4)	435 €	645 €	753 €
	<b>Réduction 3<sup>ème</sup> inscription (5)</b>	<b>- 136 €</b>		-

(1) La création d'une chorale pour enfants ou adultes est sous réserve de 15 inscriptions minimum.

(2) Sous réserve de 5 inscriptions minimum pour le même niveau.

(3) L'inscription en « Ateliers » n'est possible qu'après avoir acquis le niveau de fin de 1<sup>er</sup> cycle et avec l'accord du professeur en charge des cours d'Ateliers.

(4) La « Formation Instrumentale » seule ne peut être pratiquée qu'après avoir acquis le niveau de fin de 1<sup>er</sup> cycle. A noter : les adultes ne sont pas obligés de faire de « Formation Musicale ».

(5) La réduction s'applique uniquement pour l'inscription de 3 personnes différentes de la même famille dans la catégorie « CURSUS »

① A titre indicatif, jours de présence des professeurs de l'année précédente :

**LUNDI** : violoncelle, guitare, guitare basse, cornemuse (ST MAC.)

**MARDI** : percussions (MONTFAUCON) – violon, piano, accordéon, chant (ST MAC.)

**MERCREDI** : violon, éveil, chorale enfant, guitare, piano, accordéon (MONTFAUCON) – trompette, trombone, flûte traversière, guitare, piano, accordéon, saxophone, clarinette, percussions, éveil, chorale enfant (ST MAC.) – chorale adulte (LE LONGERON)

**JEUDI** : guitare, guitare basse, piano, accordéon (ST MAC.)

**VENDREDI** : guitare, pianon, accordéon, harmonie (ST MAC.)

**SAMEDI** : piano, accordéon (ST MAC.)

## Partie A Conserver - Informations Générales

- La rencontre avec les professeurs pour déterminer **l'emploi du temps de la Formation Instrumentale** se fait lors de l'Assemblée Générale, qui se tient début septembre, généralement le jeudi suivant la rentrée des classes.
- Les cours ont lieu sur **32 semaines de septembre à juin, dont** une semaine de rencontre parents/professeurs et une semaine consacrée aux examens. En effet, chaque changement de cycle est sanctionné par des examens en FM et FI qui se déroulent sur une semaine, durant laquelle il n'y a aucun cours.
- **Un calendrier** est intégré dans le carnet de correspondance, que nous vous invitons à consulter régulièrement. Vous y retrouverez notamment les dates des auditions des élèves, les semaines de cours, les dates importantes (examens, rencontre avec les professeurs ...)
- Pour une bonne progression, le travail à la maison doit être **régulier**, tant pour le solfège que pour l'instrument. Une fiche semestrielle d'évaluation est envoyée aux parents (en février et juillet).
- Toute **absence de l'élève** n'est pas récupérable.
- **Merci de vérifier vos mails et SMS avant de vous déplacer et de vérifier la présence du professeur avant de laisser l'enfant seul.**
- **Les partitions et instruments** sont à la charge des familles. Cependant, il y a des possibilités de **louer un instrument à l'école de musique** (priorité aux débutants). Plus d'informations sur le site [ecoledemusique.sevremoine.free.fr](http://ecoledemusique.sevremoine.free.fr)

### L'inscription n'est effective qu'après réception :

- du **bulletin d'inscription signé pour l'engagement annuel**,
- du **règlement : par chèque** à l'ordre de ECOLE DE MUSIQUE DE SEVREMOINE (encaissé le 15 septembre), **par prélèvement mensuel** le 5 de chaque mois (compléter le mandat de prélèvement et joindre un RIB si nous ne possédons pas vos coordonnées bancaires), **ou un autre moyen**

**Merci de mettre ces documents sous enveloppe ou bien de les agraffer ensemble.**

### ECOLE DE MUSIQUE DE SEVREMOINE

12 rue Guillaume Macé – Maison de la Paix – Montfaucon-Montigné – 49230 SEVREMOINE

Directrice Corinne BARDINI : [06.87.07.58.16](tel:06.87.07.58.16)

Email : [ecoledemusique.sevremoine@gmail.com](mailto:ecoledemusique.sevremoine@gmail.com) – Site : [ecoledemusique.sevremoine.free.fr](http://ecoledemusique.sevremoine.free.fr)

**Imprimé en collaboration avec la Commune Nouvelle SEVREMOINE**  
**Ne pas jeter sur la voie publique.**

**SEVREMOINE** Commune nouvelle

# Inscription

## Année scolaire 2020-2021

**ECOLE**  
de **MUSIQUE**  
**SEVREMOINE**

Directrice : Corinne BARDINI – 06.87.07.58.16

Email : [ecoledemusique.sevremoine@gmail.com](mailto:ecoledemusique.sevremoine@gmail.com)

Site internet : [ecoledemusique.sevremoine.free.fr](http://ecoledemusique.sevremoine.free.fr)

### PERMANENCES D'INSCRIPTION POUR L'ANNEE 2020-2021

<del>MONTFAUCON MONTIGNE</del>	<del>Samedi 20 juin de 10h00 à 12h00</del>	<del>Maison de la Paix 12 rue Guillaume Macé à Montfaucon (entrée par l'arrière)</del>
<del>ST MACAIRE</del>	<del>Samedi 20 juin de 14h00 à 16h00</del>	<del>Maison des Arts 21 rue du Tamarin</del>